

► Information générale

Cours	
Titre	ÉCOLOGIE VÉGÉTALE
Sigle	BIO 3754
Nombre de crédits	3 crédits
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=214125
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver 2022
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les mardis, du 11 janvier au 19 avril, de 13h30 à 16h30 au local B-354 de l'Institut de recherche en biologie végétale (Édifice principal du Jardin botanique de Montréal). Cours magistral de 3 heures, présenté généralement en 2 blocs de 80 minutes entrecoupés d'une pause de 20 minutes.

Enseignant(e)	
Nom et titre	Jacques Brisson, professeur titulaire
Coordonnées	Jacques.brisson@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous seulement
Auxiliaire d'enseignement	Andréanne Beauchemin-Nadeau andreanne.beauchemin-nadeau@umontreal.ca

Description du cours	
Objectifs d'apprentissage	(1) Apprendre à maîtriser les aspects fondamentaux de l'écologie végétale : facteurs biotiques et abiotiques qui déterminent l'abondance et la distribution des végétaux; (2) Découvrir l'importance de l'écologie végétale en tant que pierre angulaire de plusieurs disciplines scientifiques et domaines d'application connexes, incluant la biologie de la conservation, la gestion de la végétation, la restauration des habitats, la phytotechnologie, etc.
Description détaillée	Le cours débutera par un bref survol de la végétation mondiale et de celle du Québec. Suivra l'étude de la relation entre la plante et son environnement abiotique et biotique (communautés, dynamique des populations, compétition, etc.). La deuxième moitié du cours sera dédiée au rôle de l'écologie végétale dans plusieurs domaines d'application comme la conservation, la maîtrise de la végétation et la phytotechnologie. Lorsque possible, l'accent sera mis sur la végétation du Québec et sur les applications de l'écologie végétale dans un contexte québécois. Les objectifs du cours seront atteints par le biais de cours magistraux, de présentations par des chercheurs invités, de lectures de documents scientifiques et de devoirs hebdomadaires.

Ressources	
Documents	Il n'y a pas de recueil de notes de cours pour BIO 3754. Le fichier PowerPoint et d'autres documents seront mis disponibles sur Studium au plus tard le mardi matin précédant le cours.

► Calendrier

Séances	Contenus
11 janvier	Présentation du cours. Végétation mondiale, végétation du Québec
18 janvier	Facteurs abiotiques et biotiques
25 janvier	Facteurs abiotiques et biotiques (suite)
1 février	Stratégies vitales – allocation des ressources
8 février	Dynamique des populations, application (plantes rares)
15 février	Perturbation, succession, changements climatiques
22 février	<u>Examen intra</u>
1 mars	<i>(Semaine de relâche)</i>
8 mars	Écologie des milieu humides: conservation, restauration
15 mars	Diversité végétale et services écosystémiques
22 mars	Outils légaux de conservation et écologie végétale
29 mars	Phytotechnologie : les plantes au service de l'homme
5 avril	Plantes envahissantes et maîtrise de la végétation
12 avril	Discussion libre sur des sujets en écologie végétale
19 avril	<u>Examen final</u>

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Description de l'évaluation

Les évaluations se feront à partir d'un examen intra (couvrant le contenu des cours allant du 11 janv. au 15 fév.), d'un examen final (contenu des cours allant du 8 mars au 5 avril), et de réponses à des devoirs. La matière pour les examens est donc non cumulative. Les devoirs hebdomadaires consistent en questions à développement, en sondages ou en rapports de lectures. Les devoirs devront être remis sur Studium chaque semaine, le vendredi suivant le cours, avant 12h00 (midi).

Dates	Activités	Durée	Contenu	Pondérations
22 février	Examen intra	2 h	Questions courtes + deux questions à développement.	35 %
19 avril	Examen final	2 h	Questions courtes + deux questions à développement. Matière non cumulative	35 %
Hebdomadaires	Devoirs			30 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Soutie à la réussite

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>